

D.U. PATHOLOGIE EXOTIQUE ET DES VOYAGES

Responsables Universitaires : Pr P. DELOBEL et Pr G. MARTIN-BLONDEL

Durée : 1 an

Accès :

Formation initiale :

- Étudiants de 3^{ème} cycle en médecine ou pharmacie,
- Chefs de clinique et AHU de Toulouse.

Formation continue :

- Docteurs en médecine titulaires d'un diplôme français ou de l'Union Européenne,
- Docteurs en médecine titulaires d'un diplôme hors Union Européenne inscrits au Conseil de l'Ordre en France,
- Docteur en pharmacie titulaires d'un diplôme français ou de l'Union Européenne,
- Docteurs en pharmacie titulaires d'un diplôme hors Union Européenne inscrits au Conseil de l'Ordre en France,
- Infirmier(e) DE titulaires d'un diplôme français ou de l'Union Européenne,
- Infirmier(e) DE titulaires d'un diplôme hors Union Européenne inscrits au Conseil de l'Ordre en France.

Critères de sélection :

CV et lettre de motivation + copie(s) diplôme(s) permettant l'accès au DU demandée(s)
Copie de l'inscription au Conseil de l'ordre de France

Objectifs pédagogiques :

Ce diplôme universitaire s'inscrit dans les objectifs définis par le Collège des Universitaires de Pathologie infectieuse et Tropicale et complète l'enseignement du cursus normal :

- 1) Posséder les éléments de base de géographie des pays tropicaux (démographie, santé rurale et urbaine, vecteurs d'infections, hygiène et traitement de l'eau) en lien avec l'épidémiologie des pathologies tropicales,
- 2) Acquérir les éléments de microbiologie et de pathologie infectieuse nécessaire à la prise en charge des pathologies tropicales et du voyage,
- 3) Notions pratiques de vaccinologie,
- 4) Savoir conseiller les voyageurs en amont (vaccinations, chimioprophylaxie anti-palustre...), et prendre en charge les pathologies au retour. Connaître les pathologies du voyage et leur prévention, y compris par rapport aux activités de loisirs (plongée, alpinisme etc...),
- 5) Pour chaque situation clinique, connaître les éléments de diagnostic et la place des thérapeutiques.

Organisation - dates et lieux :

Pour plus de renseignements, merci de contacter le secrétariat du D.U

Contrôle des connaissances – Évaluation

MODALITÉS d'ÉVALUATION des acquis du DU*
Assiduité
Examen final ÉCRIT
Mémoire écrit de fin de DU avec soutenance orale

Montant des inscriptions en formation initiale par an :

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel + 300 euros

Montant des inscriptions en formation continue par an :

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel
+ Frais pédagogiques de 900 euros

Renseignements :

Mme DOUMERC Brigitte - Tél : 05 61 77 20 49 - E-mail : smit.sec.univ@chu-toulouse.fr
Hôpital Purpan – SMIT - 330 avenue de Grande Bretagne - 31059 Toulouse cedex 9